

# REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° 110 du 20 juin 2007

**portant habilitation de licences académiques et professionnalisantes  
ouvertes au titre de l'année universitaire 2006-2007  
au Centre Universitaire de Bordj Bou Arreridj**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

- Vu le décret présidentiel n° 07-173 du 18 Joumada El Oula 1428 correspondant au 4 juin 2007 portant nomination des membres du Gouvernement,
- Vu le décret exécutif n°94-260 du 19 Rabie El Aouel 1415 correspondant au 27 Août 1994, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,
- Vu le décret exécutif n°04-371 du 8 Chaoual 1425 correspondant au 21 novembre 2004 portant création du diplôme de licence « nouveau régime »,
- Vu le décret exécutif n°01-275 du 30 Joumada Ethania 1422 correspondant au 18 septembre 2001, modifié et complété, portant création d'un centre universitaire à Bordj Bou Arreridj,
- Vu l'arrêté n°129 du 4 juin 2005 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission nationale d'habilitation.

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont habilitées, au titre de l'année universitaire 2006 - 2007, les licences académiques (A) et professionnalisantes (P) dispensées dans le centre universitaire de Bordj Bou Arreridj conformément à l'annexe du présent arrêté.

**Article 2** : Le Directeur de la Formation Supérieure Graduée et le Directeur du centre universitaire de Bordj Bou Arreridj sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur.

**Annexe : Licences Académiques et professionnalisantes  
Centre Universitaire de Bordj Bou Arreridj  
Année universitaire 2006-2007**

<b>Domaine</b>	<b>Filière</b>	<b>Intitulé Licence</b>	<b>Type</b>
Sciences et Technologies	Génie électrique	Automatique	A
Sciences de la Matière	Physique	Ingénierie de l'information médicale et hospitalière	P
		Physique énergétique	A
		Instrumentation biomédicale	P
	Chimie	Chimie analytique	A
Mathématiques Informatique	Mathématiques	Mathématiques fondamentales	A